



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 11 JUILLET 2017**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Eric WISSOCQ pouvoir à Mme Valérie ARNOULT,
Absente non excusée : Mme Marion FOUJU

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé après des demandes de rajouts :

- Mme Sabrina LELIARD : en questions diverses :
 - "déplacement gratuit du poteau EDF devant la boulangerie dans le cadre des travaux de réhabilitation de celle-ci"
 - "réalisation d'un jardin du souvenir"
- Mr Stéphane PAILLEAU demande des précisions sur le prix du buffet campagnard
- Mr Benoist MOREAU demande à rajouter en début de séance : "la Maire demande à rajouter à l'ordre du jour une mention dans la délibération des mesures compensatoires"

Mr Jean Luc FOUCHER précise que Mr BRIARD de la Société Zéphyr va être relancé pour le versement de cette mesure (25 000.00 €).

Il est demandé de supprimer à l'ordre du jour :

- ✓ Validation du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- ✓ Création commune nouvelle de Bullou, Mézières-au-Perche et Dangeau et adhésion à la Communauté de Communes du Bonnevalais

n'ayant pas de précision sur ces deux points.

Le Conseil Municipal,

- Valide, à l'unanimité, la demande de subvention au Syndicat du Pays Dunois concernant la réhabilitation de la boulangerie, à hauteur de 30 %, pour un montant de 57 781.00 €. Concernant les travaux d'aménagement de sécurité à Plancheville, Mr Benoist MOREAU propose de réaliser ces travaux sur 3 ans afin d'en limiter l'impact financier et de solliciter des subventions pour chaque tranche.
- Valide, à la majorité (**11 POUR** : Mr Eric WISSOCQ, Mme Valérie ARNOULT, Mme Gisèle JUTEAU, Mr Alain GOUSSARD, Mme Sabrina LELIARD, Mr Benoist MOREAU, Mr Xavier BESNARD, Mr Jean-Luc FOUCHER, Mr Sylvain COLLARD, Mme Claude JOUANNET-LEFRANC, Mr Stéphane PAILLEAU, **3 ABSTENTIONS** : Mr Philippe MESLARD, Mr Bertrand DARMIGNY et Mr Damien CHÉRAMY) la répartition du F.P.I.C. (Fonds national de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, fonds réparti par la Communauté de Communes aux communes) selon le droit commun, soit pour un montant maximum de 12 018.00 € revenant au Gault-St-Denis.
- Valide, à la majorité (**7 POUR** : Mr Stéphane PAILLEAU, Mme Sabrina LELIARD, Mr Philippe MESLARD, Mr Benoist MOREAU, Mr Xavier BESNARD, Mr Alain GOUSSARD, Mr Sylvain COLLARD, **5 CONTRE** : Mme Valérie ARNOULT, Mr Jean-Luc FOUCHER, Mr Eric WISSOCQ, , Mme Gisèle JUTEAU, Mr Bertrand DARMIGNY et **2 ABSTENTIONS** : Mme Claude JOUANNET-LEFRANC et Mr Damien CHERAMY) la gratuité des repas au banquet des Anciens pour les conjoints de moins de 70 ans inscrits sur la liste électorale, pour l'année 2017.

- Valide à la majorité (**7 POUR** : Mme Valérie ARNOULT, Mr Jean-Luc FOUCHER, Mr Damien CHÉRAMY, Mr Philippe MESLARD, Mr Benoist MOREAU, Mr Eric WISSOCQ, Mr Sylvain COLLARD, **5 CONTRE** : Mme Sabrina LELIARD, Mr Bertrand DARMIGNY, Mr Xavier BESNARD, Mme Gisèle JUTEAU, Mr Alain GOUSSARD et **2 ABSTENTIONS** : Mme Claude JOUANNET-LEFRANC et Mr Stéphane PAILLEAU), l'adhésion à la nouvelle mission proposée par l'Agence Technique Départementale (A.T.D.) : "mission de conseil financier auprès des communes de moins de 1 500 habitants" pour un montant de 0.1% des recettes de fonctionnement du dernier comte administratif en voté, soit 372.18 €.

- Refuse, à la majorité (**11 CONTRE** : Mme Claude JOUANNET-LEFRANC, Mr Stéphane PAILLEAU, Mr Benoist MOREAU, Mr Xavier BESNARD, Mr Eric WISSOCQ, Mme Valérie ARNOULT, Mme Gisèle JUTEAU, Mr Alain GOUSSARD, Mr Bertrand DARMIGNY, Mr Damien CHÉRAMY, Mr Philippe MESLARD **2 POUR** : Mr Sylvain COLLARD, Mr Jean-Luc FOUCHER et **1 ABSTENTION** : Mme Sabrina LELIARD), l'adhésion à la nouvelle mission proposée par l'Agence Technique Départementale (A.T.D.) : "mission de conseil environnementale, accompagnement des collectivités dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal, est informé :

- du choix du vin pour le banquet des Anciens
- d'une pierre de taille à récupérer dans les bois pour la confection du jardin du souvenir
- de l'éclairage public qui reste allumé toute la nuit à Bronville

La Maire,
Valérie ARNOULT.